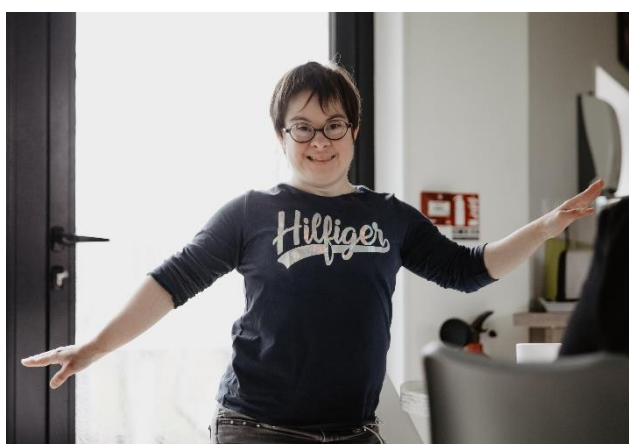


# HANDI-ESPOIR

## PROJET ASSOCIATIF

### 2022 - 2027



## Table des matières

1 HANDI-ESPOIR, PRESENTATION .....	4
2 LES VALEURS ASSOCIATIVES .....	5
3 L'OFFRE DE SERVICE EXISTANTE .....	8
4 LES ENJEUX POUR LES 5 ANS QUI VIENNENT .....	10
5 LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES D'ACTION .....	14
6 PROJET STRATEGIQUE ET EVALUATION .....	17
7 ETAPES DE VALIDATION DU PROJET ASSOCIATIF .....	18



Créée il y a un peu plus de 30 ans, l'association Handi-Espoir a vécu un développement important. Elle œuvre au quotidien, sur son territoire, pour répondre aux besoins évolutifs des personnes en situation de handicap. Dans un environnement sans cesse en mouvement, il nous est donc essentiel de prendre le temps de la réflexion pour choisir les orientations qui guideront notre action pour les années futures. En ce sens, tous les 5 ans, la législation nous impose la réécriture de notre projet associatif et, comme par le passé, nous avons décidé de faire de cette obligation une véritable opportunité pour engager une réflexion sur notre devenir.

Un projet est un facteur d'identité collective, porteur d'une vision pour l'avenir et un outil de pilotage pour atteindre nos objectifs. Formaliser un projet associatif permet d'échanger et de partager ensemble, ce qui contribue à l'identité de l'association dans laquelle tous les acteurs doivent se retrouver (*personnes en situation de handicap, familles, personnel, adhérents, administrateurs, ...*). Le document issu de cette réflexion synthétise et formalise les axes d'actions futures et devient ainsi référence. Soyons conscient que ce projet associatif reste une vision vers un futur souhaité au regard de paramètres connus à l'instant de sa conception et devra donc être évalué régulièrement.

Mise en œuvre depuis novembre 2019 au sein de notre association, cette démarche prospective s'est vue fortement perturbée par la crise sanitaire que nous traversons et qui, au cours de ces deux années, a impacté notre regard sur nos actions et notre fonctionnement. Dans le respect des valeurs qui sont les nôtres, cet écrit, fruit du travail de l'ensemble des acteurs d'Handi-Espoir, est l'aboutissement de nos observations et réflexions croisées pour orienter notre action afin de répondre encore mieux aux besoins et attentes des Résidents, Usagers et familles qui nous font confiance.

Au-delà de la réaffirmation des valeurs portées par l'ensemble des acteurs de l'association, RESPECT, ENTRAIDE et FRATERNITE, fondement même de notre action, un travail conséquent a été conduit autour des enjeux qui sont les nôtres aujourd'hui. Il en résulte un choix de trois grands enjeux prioritaires :

- ✓ ***Renforcer la citoyenneté de l'association et des personnes.***
- ✓ ***Adapter nos services et développer une offre plus inclusive pour mieux accueillir, accompagner et prendre soin.***
- ✓ ***Renforcer les forces vives de l'association.***

Mais un projet associatif n'a de sens que s'il est accompagné d'un plan d'action précis pour hiérarchiser nos priorités, les chiffrer et agir.

Conscient qu'il reste beaucoup à faire nous sommes déterminés à poursuivre l'action d'Handi-Espoir, tous ensemble, « ***car seul on va plus vite, ensemble nous allons plus loin*** ».

*Christian BRETIN,  
Président de l'Association Handi-Espoir*

## 1 HANDI-ESPOIR, PRESENTATION

Handi-Espoir, c'est qui ? C'est quoi ?

Créée en 1990 autour d'une famille, l'association Handi-Espoir est devenue une large communauté composée de personnes en situation de handicap, de proches, de bénévoles et de professionnels engagés au service d'un projet commun.

250 personnes en situation de handicap sont accompagnées quotidiennement par les 180 salariés des établissements et services. 22 bénévoles participent à la gouvernance en tant qu'administrateurs alors que d'autres s'engagent dans des actions concrètes auprès des bénéficiaires.

Cette association a pour but de venir en aide aux personnes handicapées et à leurs familles. A cette fin, son objet est d'assurer l'accueil des personnes handicapées et celui de leurs familles, d'améliorer par tous moyens leurs conditions d'existence, de développer tous programmes favorables à leur épanouissement et au respect de leur dignité.

Depuis la création du Val Fleuri à Coëx, le 1 mars 1997, l'Association n'a eu de cesse de développer son activité tout en restant cohérente avec ses valeurs et sa volonté de proximité, d'ancrage territorial et d'agilité. Elle développe ses services aux personnes autour de 3 grands métiers : Accueillir, Accompagner et Prendre soin, offrant des solutions de maintien à domicile, d'accueil temporaire, d'hébergement en institution médicalisée ou non ou encore en famille d'accueil.

Attentive aux situations singulières et à la prise en compte des attentes spécifiques des personnes et de leurs entourages, Handi-Espoir porte des solutions innovantes au plus proche des besoins de chacun.

Présent depuis plus de 30 ans sur le territoire, Handi-Espoir est devenu un acteur incontournable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques du handicap en Vendée.



## 2 LES VALEURS ASSOCIATIVES

Les valeurs de l'association, LE RESPECT, L'ENTRAIDE et LA FRATERNITE font parties intégrantes du socle et des fondations d'Handi-Espoir. A elles seules, elles prévalent et donnent sens pour tout un chacun : que l'on soit salarié, usager, administrateur ou bénévole... elles nous portent et nous unissent, permettent à chacun de trouver sa place et de participer au projet commun selon ses capacités et en donnant le meilleur de soi-même.

Elles organisent le vivre ensemble dans les établissements et services et permettent de construire un avenir plus inclusif où l'exercice de la citoyenneté sera facilité.



Le respect implique que toute personne a de la valeur aux yeux de l'autre. Même si des choses peuvent parfois nous opposer, il est important que le respect soit présent et permette de dépasser nos différences. Celles-ci deviennent alors sources de rencontres.

Le respect doit aussi permettre d'accepter l'autre tel qu'il se présente à nous, sans jugement de valeur. Le respect ne doit pas non plus être de l'indifférence polie.

Le respect implique la confiance. Une relation basée sur la confiance est aussi une relation vraie et bienveillante. Faire confiance, c'est permettre d'avancer. La confiance s'oppose à la méfiance ou à la défiance.



L'entraide implique la réciprocité : pour s'entraider, il faut être deux et s'engager dans une relation. L'entraide vécue permet à chacun de grandir : il n'y a pas nécessairement une personne qui aide et une personne qui est aidée car chacun apporte quelque chose à l'autre même si cela ne se voit pas toujours. Comme pour le respect, nous sommes dans la relation.

L'entraide doit aussi pousser chacun à s'engager pour l'autre quotidiennement car il y a autant de joie à donner qu'à recevoir.

L'entraide est indissociable du respect et implique la solidarité envers celui qui en a le plus besoin. L'entraide est l'attention à l'autre. Elle est aussi un état d'esprit.



La fraternité, c'est aussi le sentiment de solidarité qui unit tous les hommes. Cela veut dire pour nous la recherche de l'épanouissement de chacun.

La fraternité est facilitée par la **convivialité** entre les personnes. Comme le respect et l'entraide, la fraternité nous engage dans une relation de **confiance** avec l'autre.

« La fraternité a pour résultat de diminuer les inégalités tout en préservant ce qui est précieux dans la différence » Albert jacquard

### LA DEVISE

« Si tu veux aller vite, fais-le tout seul ; si nous voulons aller loin, faisons-le ensemble » (*d'après un proverbe africain*)

Le « nous » de la devise indique que c'est toujours avec les autres que nous entreprenons. C'est aussi le sens du mot « association ».

Le « loin » indique que nous avons une vision : le bien-être de l'autre, de la personne mais aussi le Bien commun, le bien de tous sur du long terme. Il faudra parfois prendre du temps : le but n'est pas obligatoirement d'aller vite. Nous sommes convaincus d'avoir besoin de l'apport de chacun pour nous engager dans l'avenir et pour rechercher le mieux pour la personne en situation de handicap.

Une certitude, cela doit se faire avec la personne en situation de handicap.

### 3 L'OFFRE DE SERVICE EXISTANTE

L'offre de service d'Handi-Espoir s'est développée depuis 25 ans pour permettre de proposer un panel de solutions toujours mieux adaptées aux attentes et aux besoins des personnes en situation de handicap, répondant au mieux à leur projet de vie : continuer à vivre à domicile ou bien être hébergé en établissement.

#### POUR CONTINUER A VIVRE AU DOMICILE

**SAVS** : Une équipe pluridisciplinaire afin d'aider à mettre en œuvre un projet de vie favorisant le maintien au domicile et une certaine autonomie (démarches administratives, aide à l'aménagement du logement, maintien de la vie sociale, aide à la mobilité, soutien à la parentalité...)

**SAMSAH** : En plus des services du SAVS, coordination du parcours de soins portée par 2 IDE et 1 médecin coordinateur, en collaborant avec les services d'intervention au domicile et les partenaires médico-sociaux.

**ACCUEIL DE JOUR** : au nombre de 5, répartis sur le département, ils permettent le maintien au domicile en donnant du répit aux aidants, de rompre l'isolement en favorisant le lien social ;

**SAAD** : Le Service d'Aide et d'Accompagnement au Domicile est spécialisé et expert dans la prise en soin de situations complexes de personnes en situation de handicap. Il vient en soutien et/ou en relais des services existants. Les secteurs d'intervention se situent autour des Herbiers, La Roche sur Yon, Coëx et Notre Dame de Monts.





## HEBERGEMENT

**HEBERGEMENT TEMPORAIRE** : de quelques jours à quelques semaines, il peut être un lieu de ressourcement, de répit pour la personne en situation de handicap ou pour les aidants, de découverte de la collectivité...

LE VAL FLEURI  
Unité dédiée  
9 places

LE VENT D'ESPOIR  
2 places

LE BOISTISSANDEAU  
2 places

LE PETIT CHEZ NOUS  
1 PLACE

## HEBERGEMENT CONTINU

### EN ETABLISSEMENT

#### LE VAL FLEURI :

Personne en situation de handicap  
moteur/psychique/cognitif  
26 places

#### LE VENT D'ESPOIR :

Pour les personnes atteintes de  
lésions cérébrales acquises  
28 places

#### RESIDENCE LES MOUETTES :

Personnes en situation de handicap  
avec des troubles psychiques  
10 places

**RESIDENCE LES CERISIERS, LES  
MIMOSAS ET LES MESANGES** (10 à  
11 places chacune) pour  
travailleurs d'ESAT, ou milieu  
ordinaire, et retraités

### EN FAMILLE D'ACCUEIL

Au Petit chez Nous, 3  
accueillants familiaux  
accueilleront chacun 2  
personnes en situation de  
handicap dans ce hameau  
solidaire

### HEBERGEMENT FAMILIAL

#### La Maison d'Accueil Familial du Boistissandeau

Elle permet dans un même  
lieu, l'accueil d'un adulte en  
situation de handicap  
vieillissant de moins de 60  
ans avec son parent âgé de  
plus de 60 ans.



## 4 LES ENJEUX POUR LES 5 ANS QUI VIENNENT

Partant de l'expression des besoins et des attentes par les personnes en situation de handicap et leurs proches, du diagnostic de la pertinence des offres de service existantes au sein d'Handi-Espoir, des données sur l'environnement et les politiques publiques, Handi-Espoir a défini ses enjeux prioritaires à relever au cours des 5 prochaines années.

En complément et au service de ces enjeux, l'Association Handi-Espoir portera une attention particulière à la communication interne et externe, outils importants pour obtenir l'engagement du plus grand nombre dans la réussite de son projet.

### ENJEU N°1 :



### RENFORCER LA CITOYENNETE DE L'ASSOCIATION ET DES PERSONNES

Handi-Espoir œuvre pour des personnes mais, au-delà, pour l'ensemble de la société, au service du bien commun et pour l'émergence d'une citoyenneté plus active, plus solidaire, participative et durable. Selon Staffan Nilsson, président du conseil économique et social européen, "la citoyenneté active est le ciment qui maintient la cohésion dans la société. Il n'y a pas de véritable démocratie sans elle". C'est une manière de contribuer au lien social ; Il est nécessaire de promouvoir les ressorts de cette citoyenneté active au quotidien en inscrivant l'engagement de l'ensemble des forces vives de l'association dans le cadre d'un véritable projet associatif, avec des enjeux lisibles et réalisables qui vont tendre à vouloir participer et transformer la société.

En s'appuyant sur les principes intrinsèques de la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations), permettre et faciliter :

- ***L'engagement, le militantisme et la citoyenneté de l'Association Handi-Espoir, à travers plusieurs axes :***

**Respecter** les droits de l'homme et la dignité humaine, notamment grâce à la réflexion menée dans le comité éthique ;

**Préserver** la poursuite de l'aventure humaine, en renforçant sa démarche environnementale et écoresponsable. Dynamiser une culture interne de la sobriété heureuse fondée sur des actions justes et des valeurs fortes ;

**Concevoir** la solidarité non comme une assistance mais comme une réciprocité et une coresponsabilité de chacun envers tous et en faire la culture dominante de l'Association ;

**Promouvoir** des logiques de coopération et de mutualisation plutôt que de compétition et de concurrence, l'égalité et la liberté ne trouvant leur sens que dans un contexte de fraternité ;

**S'inscrire** sur les territoires comme un acteur social et économique apportant de la richesse et de la solidarité au-delà de ses seuls bénéficiaires et pour le Bien commun.

- ***La citoyenneté de la personne en situation de handicap***

**Favoriser** une citoyenneté active et responsable en agissant sur la société afin qu'elle reconnaisse la pleine citoyenneté des personnes handicapées et facilite son exercice

**Accompagner** les usagers/résidents dans leur accès aux droits en tant que citoyen ;

**Faciliter** la participation à une citoyenneté civile (liberté d'opinions et d'expressions, droit à la propriété, égalité devant la justice), à une citoyenneté politique (droit de vote et d'éligibilité) et citoyenneté sociale (droit couverture sociale, apport contributif dans le monde associatif et syndical) ;

**Développer** la participation à une vie locale, citoyenne, écologique et inclusive des usagers ;

**Développer** la pair-aidance par la mise en relation des personnes avec leurs pairs permettant d'augmenter leur pouvoir d'agir et réduire leur dépendance aux professionnels et aux proches ;

**Faire reconnaître** sur les communes de chaque services et établissements, les usagers/résidents comme étant des citoyens à part entière ;

**Faire exister** le comité éthique pour réfléchir aux questions qui portent sur le sens et les limites des pratiques professionnelles, pour s'assurer d'une préoccupation, d'un questionnement constant et pour s'assurer de garder la posture la plus juste possible...

## ENJEU N° 2 :



### **ADAPTER LES SERVICES ACTUELS ET DEVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES PLUS INCLUSIVE POUR MIEUX ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER ET PRENDRE SOIN**

Compte-tenu du diagnostic réalisé à l'occasion de la réécriture de ce projet et de la volonté d'Handi-Espoir de réaffirmer la place de la personne handicapée actrice de son projet, l'offre de services est à adapter et développer. En effet, les établissements et services se trouvent à des moments clés de leur histoire. Des décisions doivent être prises pour clarifier les projets et offrir une vision précise à moyen et long terme.

Handi-Espoir a été et peut être à l'initiative de projets innovants. Elle veut surtout être un soutien pour les projets proposés par les personnes handicapées elles-mêmes. Ces projets concernent en premier lieu la vie en autonomie dans la cité. L'orientation qu'a choisie Handi-Espoir sur ses derniers projets (permettre et valoriser l'inclusion pour ceux qui le souhaitent) ne pourra se faire que si elle est portée par l'ensemble des acteurs cités dans l'enjeu suivant. Cette volonté de mettre l'inclusion au cœur de chaque projet, y compris en institution, doit être affinée de manière précise au regard des besoins exprimés par les usagers. L'association réaffirme sa volonté de favoriser l'accessibilité dans toutes ses dimensions.

A l'heure des politiques de désinstitutionnalisation, l'un des enjeux majeurs de l'Association est de pouvoir rester attentif aux plus fragiles. L'autonomie n'est pas forcément synonyme d'inclusion : de nombreuses personnes se trouvent trop souvent confrontées à l'isolement, à des difficultés d'accès aux soins, à des problèmes de mobilité ...

C'est aussi la volonté d'Handi-Espoir que de pouvoir adapter son accompagnement, ses prestations, de manière individualisée, en fonction du besoin exprimé et repéré de l'utilisateur, de ses attentes, voire de ses rêves.

Afin de ne pas tomber dans le piège idéologique de la désinstitutionnalisation, il est impératif de renforcer le caractère inclusif des établissements d'accueil et d'hébergement.

Pour répondre à cet enjeu, l'Association doit notamment :

- Continuer à repérer les atouts et faiblesses de l'Association et de chaque établissement et service ;
- Être en veille face aux opportunités et menaces de l'environnement ;
- Soutenir l'expression des personnes en situation de handicap et de leur proche. Recueillir leur parole dans une posture d'ouverture. Le cas échéant les aider à la porter (et/ou la porter en leur nom) auprès des décideurs ;
- Identifier et prendre en compte l'évolution des besoins des personnes accompagnées mais aussi celles présentes sur le territoire pour réfléchir aux solutions nécessaires ;
- Associer l'ensemble des parties prenantes aux réflexions et aux choix à venir en s'appuyant sur une réflexion technique et éthique. Les parties prenantes peuvent être internes (salariés, bénévoles, usagers ...) comme externes (partenaires, financeurs, ...) ;
- Renforcer encore la culture de la qualité et accompagner le changement ;
- Poursuivre la recherche sur les solutions innovantes ; lancer des expérimentations ; valoriser les pratiques qui répondent aux attentes et besoins des usagers et résidents pour les essayer ;
- S'inspirer des expériences déjà existantes pour gagner du temps et limiter les erreurs ;
- Construire et s'appuyer sur des partenariats et des réseaux.

### ENJEU N°3 :



### RENFORCER LES FORCES VIVES DE L'ASSOCIATION

Par son action politique, ses innovations, ses accompagnements multiples, adaptés aux besoins spécifiques de chaque usager/résident, l'Association s'engage de manière forte au service des personnes en fragilité du territoire.

Pour cela, dans les 5 ans à venir, il est indispensable de pouvoir rassembler, fédérer et amplifier les forces vives de l'Association.

Handi-Espoir affirme qu'ensemble on va plus loin. En ce sens des actions sont à conduire pour renforcer la communauté autour du projet commun :

- Les administrateurs : renforcer et enrichir le Conseil d'administration et les commissions de nouvelles compétences, veiller à sa diversité qui fait sa richesse, poursuivre la formation des administrateurs et définir un positionnement et une stratégie cohérente pour l'avenir de l'association ;
- Les salariés : Agir en Employeur et Salariés responsables et continuer notre engagement managérial défini dans la démarche RSO. Elle peut être un atout dans l'attractivité et la fidélisation des salariés et permettre une mobilisation pour répondre aux enjeux associatifs et du secteur.
- Les usagers, résidents et leurs familles : Bénéficiaires des actions de l'association, ils peuvent aussi en être des acteurs. Pour cela il est nécessaire de développer la pair-aidance en intégrant la gouvernance dans les travaux de commissions, en développant la responsabilisation et l'autonomisation et en renforçant le lien entre les CVS et le conseil d'administration. C'est le principe du 'jamais pour moi, sans moi !'
- Les adhérents : De nombreuses personnes témoignent chaque année de leur attachement à l'association. Leur nombre et leur soutien participent à légitimer l'existence et les actions d'Handi-Espoir. Il convient toutefois de leur donner une autre place que le seul appel à contribution financière. En communiquant mieux sur les actions et le sens de l'engagement, nous souhaitons leur permettre de s'impliquer davantage et d'enrichir et relayer les travaux associatifs (participation commissions, réflexions...)
- Les différents partenaires, dont la liste est riche et fournie :
  - Associations, bénévoles, entreprises locales...dans l'intérêt de son projet et donc au bénéfice des personnes handicapées sur le territoire, Handi-Espoir doit conduire des actions pour renforcer la volonté de collaborer et nouer des partenariats en portant des projets communs.
  - Avec une dimension plus politique, les collectivités locales et les financeurs participent aux actions politiques et militantes de l'Association.

## 5 LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES D'ACTION

S'appuyant sur ses valeurs humanistes et la recherche du Bien Commun, l'objectif d'Handi-Espoir est d'apporter son soutien aux personnes en fragilité et en particulier aux adultes en situation de handicap. Ce soutien passe par la mise en place de réponses adaptées à leurs besoins de compensation et de soin. Elle passe aussi par une action militante visant à la transformation de notre société pour la rendre plus accueillante à tous. Une société inclusive est une société qui reconnaît et facilite l'accès aux droits fondamentaux pour tous les citoyens sans aucune discrimination. Les droits fondamentaux principaux sont l'EGALITE et la LIBERTE, ils peuvent être individuels, collectifs ou sociaux. Ils comprennent, entre autres, le droit à l'autodétermination (choisir, décider, être entendu), le droit à la compensation du handicap, l'accès aux soins, au logement, au travail, à la culture et aux loisirs, le droit à la mobilité, aux risques mais aussi aux rêves.

Les principes d'action :

Handi-Espoir a formalisé ses principes d'action dans les différents projets (associatif, d'établissement ou de service) qui fédèrent les forces vives associatives mais aussi les partenaires.

Ses principes d'action reposent sur 4 axes interdépendants :

- **Accueillir, Accompagner et Prendre soin**

L'autodétermination et le pouvoir d'agir sont les maîtres mots dans la mise en place des solutions d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ils n'ont de sens que dans la prise en compte des fragilités individuelles.

Handi-Espoir s'engage pour que chaque personne, quel que soit son âge, sa situation, son état, puisse trouver la meilleure réponse en termes de soins, d'accueil, d'accompagnement, d'insertion sociale ou professionnelle, d'autonomie.



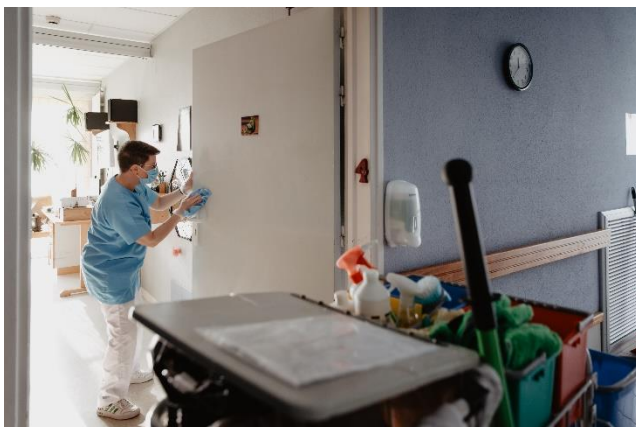
Alors que le terme inclusion prend de plus en plus de place dans les politiques publiques du handicap, nous affirmons notre volonté de maintenir, pour les plus fragiles, une offre institutionnelle et collective, seule à même, à ce jour, de répondre à leurs besoins. Pour autant, il reste important d'agir pour élargir les possibles pour tous.

Bientraitance, accès à des réponses de qualité, éthique professionnelle, respect de la personne, innovation dans l'accueil et la prise en charge, agilité ... tous ces sujets majeurs dans l'histoire et l'activité d'Handi-Espoir font partie intégrante d'une politique de responsabilité.

Différentes actions et groupes de réflexion sont à l'œuvre pour fournir des ressources aux établissements et partager les bonnes pratiques.

La participation de la personne aux décisions qui la concerne, la prise de responsabilité, la formalisation des engagements réciproques dans un projet personnalisé sont les maîtres mots de la relation entre usagers et professionnels.

- **Employeur et salariés responsables**



Parce que nos valeurs nous amènent à affirmer la primauté de l'Humain sur l'organisation Parce que nous affirmons que naturellement l'Homme aspire à agir plutôt que subir, à s'engager plutôt qu'à obéir ;

Parce que nous affirmons que la confiance est une source importante d'énergie et d'engagement ;

Parce que nous affirmons que nul homme, quelle que soit sa place dans la

hiérarchie, ne peut embrasser la complexité de notre monde et donc ne peut ni concevoir seul ni agir seul pour le bien de tous ;

Parce que nous affirmons que travail de qualité et la qualité de vie au travail se confondent,

Handi-Espoir a mis en place un management basé sur la confiance et la subsidiarité et engagé une politique volontariste d'amélioration de la qualité de vie au travail.

- **Territoire et citoyenneté :**



L'association Handi-Espoir affirme son caractère militant et sa volonté de défendre les intérêts de ses adhérents ainsi que de l'ensemble des personnes qu'elle accompagne et de leurs familles.

Parmi les avancées dans la prise en compte des droits des personnes handicapées, il y a la reconnaissance de leur pleine citoyenneté quelles que soient leurs difficultés. Cette reconnaissance s'inscrit en tout premier lieu dans la prise en compte des besoins et attentes des personnes dans leur environnement. C'est en ce sens qu'Handi-Espoir agit sur son territoire

et son environnement, pour une société plus inclusive.

Handi-Espoir est aussi un acteur important de la vitalité et de l'activité économique de la Vendée. En accord avec ses valeurs, elle s'engage à être un acteur social et économique responsable. Cela passe par une insertion dans son territoire, la coopération avec des acteurs locaux, le développement d'achats responsables, la participation à des instances d'élaboration des politiques publiques locales et nationales, ...

- **Empreinte environnementale et développement durable**

Parce que « le temps d'agir nous est compté » (Hubert Reeves), Handi-Espoir met l'accent sur la réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement.

Ceci passe par un engagement de tous les acteurs (professionnels, usagers, fournisseurs). Handi-Espoir porte à la fois un discours politique sur cette question en interne et en externe et soutient en même temps les initiatives même les plus modestes (actions de Colibris).

Handi-Espoir sait que les ressources sont limitées (ressources naturelles, ressources financières, ressources humaines, ...) et privilégie les choix soutenables et durables. Ce qui amène à réduire la consommation de ressources et diminuer la production de déchets. Handi-Espoir prend sa part dans la protection de l'environnement et de la biodiversité.





## 6 COMMUNICATION, PROJET STRATEGIQUE ET EVALUATION

Pour que le projet associatif vive, il est impératif qu'il soit connu de toutes les forces vives et que chacun s'y réfère régulièrement afin de mettre ses actes en conformité avec le projet. C'est pourquoi, afin de le rendre accessible au plus grand nombre, il fera l'objet d'une traduction en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et d'une mise à disposition sur le site Internet d'Handi-Espoir. Il sera présenté aux salariés à l'occasion d'une journée institutionnelle dédiée prévue en octobre 2022.

La seconde étape sera de le compléter par un projet stratégique. Celui-ci développera les actions concrètes qui correspondent aux enjeux définis ci-dessus et le calendrier de leur mise en œuvre.

L'association s'engage à faire vivre son projet, à le suivre et l'évaluer régulièrement et, le cas échéant, à l'ajuster ou l'amender.

Les cadres de direction et le service qualité d'Handi-Espoir seront largement mobilisés pour que le présent projet se décline dans les établissements et services et que ses effets soient évalués.

La commission Avenir et Devenir mettra à l'ordre du jour de chacune de ses réunions un suivi des projets associatif et stratégique.

Le projet associatif s'inscrit dans la dynamique d'amélioration continue de la qualité en vigueur au sein de l'Association et des établissements et services. Il utilisera donc les méthodes et les outils du service qualité pour évaluer les résultats et ajuster les actions.

Handi-Espoir publiera les résultats des travaux de suivi du projet dans son rapport d'activité.



## 7 ETAPES DE VALIDATION DU PROJET ASSOCIATIF

- Elaboré par la commission Avenir et Devenir aidée d'un Comité de Pilotage entre septembre 2019 et mai 2022
- Validé par la commission avenir et devenir le 4 mai 2022.
- Approuvé par le Conseil d'Administration le 18 mai 2022.
- Approuvé par l'Assemblée Générale le 15 juin 2022.

